Renseignement technique AEAI N° 26208

Titulaire
CoxGeelen
Emmastraat 92
6245 ZG Eijsden
Pays-Bas

Fabricant
Skoberne GmbH
64319 Pfungstadt
Allemagne

Groupe 442 - Conduits de fumée en matière synthétique

Produit CONDUIT DE FUMÉE PPS - CONCENTRIQUE

Description Système de conduits de fumée à double paroi:
paroi intérieure en matière PP dès 1,8mm,
fente d'aération = 20mm,
paroi extérieure en matière PP ou métal.
Diamètre: 60mm - 110mm Condens-Blue
Diamètre: 60mm - 200mm

Utilisation Voir pages suivantes pour l'utilisation et l'installation.

Documentation TÜV Süd, München: RE 'A 1614-00/06' (21.12.2006), RE 'A 1614-A (Diverse)' (2009-2010), RE 'A 1614 B (Diverse)' (2010-2017); Herstellerin: DP 'DoP1984-V06' (03.03.2022), DP '91376-V03' (27.07.2021)

Conditions d'essai EN 1443

Appréciation Marquage T080, H1, W, 1/2, O-00, R00, EI 00

Durée de validité 31.12.2031
Date d'édition 27.02.2026
Remplace l'attestation du 23.12.2025

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

VKF · AEAI
Elektronisches Siegel
Cachet électronique

Renseignement technique AEAI n° 26208
Requérant : CoxGeelen
Durée de validité : 31.12.2031
Date d'édition : 27.02.2026

INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LES ÉLÉMENTS DE PROTECTION INCENDIE

CHEMINÉE CONFORME AUX PRESCRIPTIONS
(RÉPERTOIRE DE LA PROTECTION INCENDIE SOUS-GROUPE 402)

Durée de résistance au feu 90 minutes, en matériaux de construction RF1 résistant durablement à la chaleur, entièrement en briques de terre cuite (pas de briques isolantes). Les pierres doivent être maçonnées à joints pleins et en joints décalés. La paroi a au min. 100 mm d'épaisseur.

GAINE POUR LES CONDUITS DE FUMÉE
(RÉPERTOIRE DE LA PROTECTION INCENDIE SOUS-GROUPE 401)

Résistance au feu xx minutes, en matériaux de construction de la catégorie RF1 résistant durablement à la chaleur

Gaine technique continue, à quatre côtés, de la dalle sur sous-sol à l'enchevêtrure ou à la couverture de tuiles.

ENTOURAGE EI 30 (RÉPERTOIRE DE LA PROTECTION INCENDIE SOUS-GROUPES 402 ET 403)

Durée de résistance au feu 30 minutes, en matériaux de construction RF1, résistant durablement à la chaleur
par ex. briques de terre cuite, briques silico-calcaires, briques de ciment maçonnées à joints pleins, sans crépi.
Épaisseur de paroi minimale = 75 mm

Par exemple briques et panneaux légers, PS au moins 600 kg/m3, (béton cellulaire, béton argile expansée), joints de bout et joints d'assise au mortier, à joints pleins. Épaisseur de paroi minimale = 75 mm

Les parois du bâtiment peuvent être intégrées à l'entourage et celui-ci peut être posé à chaque niveau sur la dalle en béton.

ENTOURAGE EI 60 (RÉPERTOIRE DE LA PROTECTION INCENDIE SOUS-GROUPES 402 ET 403)

Durée de résistance au feu 60 minutes, en matériaux de construction RF1, résistant durablement à la chaleur
par ex. briques de terre cuite, briques silico-calcaires, briques de ciment maçonnées à joints pleins, sans crépi.
Épaisseur de paroi minimale = 100 mm

Par exemple briques et panneaux légers, PS au moins 600 kg/m3 (béton cellulaire, béton argile expansée), joints de bout et joints d'assise au mortier, à joints pleins. Épaisseur de paroi minimale = 75 mm

Les parois du bâtiment peuvent être intégrées à l'entourage et celui-ci peut être posé à chaque niveau sur la dalle en béton.

REVÊTEMENT À L'INTÉRIEUR D'UN NIVEAU

Résistance au feu xx minutes, en matériaux de construction de la catégorie RF1 résistant durablement à la chaleur

- Revêtement EI 30 par exemple laine de roche 50 mm, 80 kg/m3
- Revêtement EI 60 par exemple laine de roche 100 mm, 80 kg/m3

PRODUIT RÉSISTANT DURABLEMENT À LA CHALEUR

Sont considérés comme produits de construction résistant durablement à la chaleur ceux dont les propriétés sur le plan de la protection incendie ne sont pas influencées négativement par des températures ambiantes de 85°C ou davantage dans les conditions d'exploitation normales sur leur lieu d'utilisation.

Renseignement technique AEAI n° 26208
Requérant : CoxGeelen
Durée de validité : 31.12.2031
Date d'édition : 27.02.2026

CLASSIFICATION SN EN 1443 – T080; H1; W; 1/2; O-00; R00; EI 00

Classe de température	T080	= température nominale de fonctionnement 80°C
Classe de pression	H1	= pression d'essai 5000 Pa pour les conduits de fumée fonctionnant sous pression positive élevée
Classe de résistance aux condensats	W	= pour les conduits de fumée fonctionnant en ambiance humide
Classe de résistance à la corrosion	1 2	= combustible gaz = combustible fiouls à teneur en soufre inférieure ou égale à 0.2%
Classe de résistance au feu de cheminée / Distance aux matières combustibles	O- 00	= pour les conduits de fumée non résistant au feu de cheminée = 00 mm de distance (X2)
Résistance thermique	R00	= 0.00 m^2K/W
Classe de résistance au feu	EI 00	= durée de la résistance au feu

INSTALLATION ET DISTANCES DE SECURITE PAR RAPPORT AUX MATERIAUX COMBUSTIBLES

Dans les maisons individuelles, dans les appartements et dans les bâtiments de taille réduite, hors du local où est installé l'appareil de chauffage	Dans les maisons individuelles, ainsi qu'à l'intérieur d'appartements et dans les bâtiments de taille réduite, les systèmes indépendants de l'air ambiant (coaxial, classe T080) d'appareils de chauffage à condensation alimentés par des combustibles liquides ou gazeux et prélevant l'air de combustion directement de l'extérieur ne requièrent pas d'élément de protection incendie hors du local où est installé l'appareil de chauffage (uniquement si ledit local ne sert pas à stocker du combustible).
Dans les bâtiments avec plusieurs compartiments coupe-feu, hors du local où est installé l'appareil de chauffage	Conduit vertical: Installation avec élément de protection incendie: entourage en maçonnerie EI 60-RF1, gaine EI 60-RF1. Conduit horizontal: Installation avec élément de protection incendie: revêtement EI 60-RF1. Distance de sécurité à partir du bord extérieur de l'élément de protection incendie EI 60-RF1 = 00 mm (X1)
Installation le long de façades	Distance de sécurité depuis le bord extérieur du système de conduit = 00 mm (X2). Aux endroits exposés, il faut une protection mécanique.

Pour les conduits de fumée fonctionnant sous pression positive, à l'exception des systèmes indépendants de l'air ambiant (coaxial), il faut prévoir, à l'intérieur des bâtiments, un espace suffisant pour la circulation de l'air (20 mm au minimum sur tout le pourtour et toute la longueur du conduit jusqu'à l'air libre).

L'évacuation complète des condensats des conduits de fumée fonctionnant en ambiance humide doit être garantie, et ce sans reflux dans l'appareil de chauffage. Sont dispensés de cette mesure les appareils de chauffage expressément conçus pour recueillir toute la quantité de condensats qui reflue. Les condensats doivent être évacués par un siphon avec un niveau d'eau de 100 mm.

Un déclencheur thermique de sécurité doit être monté dans le flux de gaz de l'appareil de chauffage ou dans la zone d'introduction des gaz dans le conduit de fumée. Ce dispositif doit arrêter et verrouiller l'installation de chauffage dès que la température des gaz de combustion dépasse la valeur maximale admise.